

Compte-rendu du Conseil Municipal du 31 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le 31 mars, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 18 Mars 2021, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la salle d'accueil de la mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, QUEMENEUR Erika, VAN DER GIJP Magdalena, VOGEL Jean-Pierre

Secrétaire : Audrey NYS

Ordre du Jour : 1. Vote du compte administratif 2020 2. Affectation du résultat 3. Vote du budget 2021 4. Adressage : approbation définitive des noms des voies 5. Détermination des ratios de taux de promotion pour avancement de grade des agents 6. Création d'un poste et suppression d'un autre par suite d'avancement de grade 7. Renouvellement de la mise en place du télétravail en mairie 8. Approbation du dossier d'enquête publique d'aliénation de CR 9. Questions diverses

La séance débute à 18h15

Le maire demande l'ajout à l'OJ d'une délibération pour une demande de subvention supplémentaire pour l'ameublement du Meublé de Tourisme. L'ajout est accepté par l'ensemble du conseil.

1. Vote du compte administratif 2020

Le maire présente le compte administratif suivant :

Résultat de fonctionnement excédentaire (Recettes 298 715.47 – dépenses 198 338.05=)	100 377,42 €
Résultat d'investissement excédentaire (Recettes 247 773.82 – dépenses 35 323,95=)	212 449,87 €
➤ Résultat global excédentaire 2020 :	+ 312 827,29

RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT (déficiaire) AU 31/12/2020 : Dépenses 223 289,50 – Recettes 40 082,00 = - 183 207,50

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET :

- Excédent antérieur (2019) reporté en fonctionnement en 2020	+ 89 473,34
- Déficit antérieur (2019) reporté en investissement en 2020	- 139 284,13
- Résultat excédentaire de l'exercice 2020	+ 312 827,29
- Restes à réaliser déficitaire reportés (RAR)	- 183 207,50
➤ Résultat cumulé excédentaire 2020	= + 79 809,00 €

Le Maire quitte la salle du conseil pour que soit voté le compte administratif sous la présidence de Bernard LABORIE, doyen de séance, qui soumet au vote le CA présenté. Le compte administratif est approuvé par l'ensemble des conseillers.

2. Affectation du résultat

L'affectation du résultat du CA 2020 se présente comme suit : **189 850,76 €** (résultat fonct 100 377,42 € + résultat antérieur 89 473,34 €) à affecter soit :

- **110 041,76 €** au 1068 en section d'investissement (résultat exc d'inv 212 449,87 € + déficit ant reporté – 139 284,13 € + solde déf des RAR -183 207,50 €)
- **79 809,00 €** (= 189 850,76 € - 110 041,76 €) au 002 en section de fonctionnement sur le budget 2021

Le conseil municipal vote cette affectation au budget 2021 à l'unanimité.

3. Vote du budget 2021

Le Maire propose au vote :

- les subventions aux associations suivantes : Association départementale de protection civile : 150€, Amis de l'Auvézère (Pêche) : 200€, Comité départementale de la Ligue contre le cancer : 150€, Coopérative Scolaire Payzac : 300€, FNACA (Anciens combattants Algérie) : 150€, Troupe du Saut Ruban : 200€. L'école de rugby recevra une subvention sur demande en fonction du nombre d'enfants de Saint-Mesmin inscrits. Les demandes des autres associations et/ou scolaires pourront être examinées dans l'année,

- le taux des impôts locaux : pas d'augmentation en 2021 soit TFB = 37,81 % TFNB = 61,51 %, la taxe d'habitation a été supprimée par la loi de finances de 2020 et est compensé par l'addition du taux départemental du FB 2020 à celui de la commune soit : 11,83 % + 27,98 % = 37,81 %)

- le budget dont les totaux sont les suivants :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	390 467,00	390 467,00
Section d'investissement	382 789,50	382 789,50

Ce budget permet de dégager 130 000 € d'autofinancement pour l'investissement qui prévoit entre autres des travaux de voirie pour 50 000 € et une provision de 70 000 € pour la réhabilitation des locaux de la mairie

4. Adressage : approbation définitive des noms des voies

Le travail sur l'adressage arrivant à son terme, le conseil municipal prend acte de la liste des noms de voies proposées. Les premiers devis pour la réalisation des panneaux sont présentés ; ils correspondent à l'enveloppe financière prévue au budget. Le conseil étudie la liste des noms de voies et l'aspect visuel des panneaux pour une décision définitive lors d'un prochain conseil.

5. Détermination des ratios de taux de promotion pour avancement de grade des agents

Afin que chaque agent puisse bénéficier des avancements de grade, le conseil municipal, fixe le taux du ration de promotion à 100 % pour tous les grades à compter de 2021

6. Création d'un poste et suppression d'un autre par suite d'avancement de grade

Par suite de l'inscription de Eric Mesplet sur le tableau d'avancement au grade de « Agent de maîtrise principal » au 1/10/2021, le maire propose de créer le poste correspondant et de supprimer l'ancien d'agent de maîtrise à cette date. Le conseil approuve cette décision à l'unanimité.

7. Renouvellement de la mise en place du télétravail en mairie

Christelle Provost, rédactrice principale 1^{ère} classe, exerce depuis 1 an une partie de ses fonctions de secrétaire de mairie en télétravail en raison des mesures sanitaires du COVID 19. Cette disposition assure un meilleur confort à la salariée et son travail n'en est que plus efficace. Le Conseil autorise la mise en place de cette disposition de manière régulière pour 1 an renouvelable sur demande.

8. Approbation du dossier d'enquête publique d'aliénation de chemins ruraux

8 chemins doivent être aliénés dans les hameaux de Fargeas, Les Monts, Puy Chétif, Las Seillas, La Quintinie et la Rouye. Le géomètre a étudié les différentes demandes d'aliénation. L'enquête publique va être lancée, les documents seront mis à disposition du public en mairie.

9. Ajout à l'ordre du jour : demande subvention pour l'ameublement du meublé de tourisme

Le conseil municipal autorise le Maire à adresser une demande de subvention à hauteur de 40 000€ au Conseil Départemental pour l'ameublement du meublé de tourisme (maison de l'instituteur)

10. Questions diverses

- Au vu de l'affluence croissante de touristes, nous allons aménager un parking supplémentaire à proximité du bourg (à côté du cimetière) ainsi qu'une signalétique pour interdire le stationnement gênant et gérer les flux de voitures et de personnes.
- Des journalistes missionnés par le Comité Départemental du Tourisme vont tourner un reportage début mai pour mettre la commune à l'honneur.
- L'étang des Forges du haut va pouvoir être vidé pour nettoyage grâce à un financement de l'ONF.
- Avec la pandémie, l'organisation des marchés de nuit pourrait être à nouveau compromise cette année. Toutefois nous espérons organiser un moment convivial (gratuit) réunissant les habitants de Saint-Mesmin et leurs proches. Nous espérons pouvoir à minima maintenir un marché de nuit en août.
- Smctom : augmentation de la taxe. 17 communes du syndicat, dont Saint-Mesmin, sont passées au dépôt volontaire. L'unanimité du conseil municipal émet des critiques quant au nouveau fonctionnement du système de collecte, à l'ergonomie des bennes et à leur localisation. Cette position est largement partagée par les élus du département.
- Les travaux d'installation du pylône 4G (tout opérateur) vont bientôt commencer à Charoncle. Salagnac aura aussi un pylône (Orange) qui complètera la couverture sur la commune.
- Point rapide sur les différentes réunions des commissions intercommunales.
- Les annonces gouvernementales conduisent à l'annulation de la messe de Pâques

La séance se termine à 22h30